



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

**Le 16 mars 2023 à 18 heures**, le Comité Syndical du SITCOM Côte sud des Landes dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Alain CAUNEGRE.

Date de convocation : 10 mars 2023

Nombre de membres en exercice : **39** titulaires

Secrétaire de séance : Martine ERIDIA

Présents avec voix délibérative : **20** (titulaires + suppléants à voix délibérative) Quorum requis : **20**

Représentés : Nombre de voix : (titulaires+suppléants à voix délibérative +pouvoirs) : **20**

### Présents avec voix délibérative :

#### CC. MACS

Jean-Luc BELESTIN ; Joël CANTIN ; Alain CAUNÈGRE ; Régis DUBUS ; Bernard FRACCHETTI ; Jean-François MONET ; William GAUTHERIN ; François GUILLAMET ; Dany JAMMES

#### CAGD

Hervé DARRIGADE ; Martine ERIDIA ; Jean LAVIELLE

#### CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Francis LAHILLADE ; Jean-Louis PEYRELONGUE

#### CC. DU SEIGNANX

Jean-Marc LARRE ; Alain PERRET ; Philippe POURTAU

#### CC. COTE LANDES NATURE

Gérard NAPIAS ; Denis VEJUX ; Christian VIGNES

### Absents :

#### CC. MACS

Françoise AGIER ; Francis BETBEDER ; Pascale CASTAGNET ; Jean-Claude DAULOUEDE ; Bertrand DESCLAUX ; Pierre PECASTAINGS ; Denis BECUS ; Patrick BENOIST ; Antoine COELHO ; Jean-Michel DULER ; Edouard DUPOUY ; Damien GARAT ; Eric LAHILLADE ; Patrice LARD ; Alain SOUMAT

#### CAGD

Alain BERGERAS ; Alexandra BOGNENKO-SANIEZ ; Martine LABARCHEDE ; Laurent LAFOURCADE ; Julien RELAUX ; Bérangère SABOURAULT ; Jean SOUBLIN ; Albert AUZEMERY ; Thierry BOURDILLAS ; Philippe CASTEL ; Philippe DELMON ; Vincent DEZES ; Julien DUBOIS ; Alain DUBOURDIEU ; Alain GODOT ; Caroline JAY ; Florence PEYSALLE

#### CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Stéphane BELLANGER ; Luc De MONSABERT ; Bernard DUPONT ; Thierry GUILLOT ; Didier LAFOURCADE ; Didier SAKELLARIDES ; François CLAUDE ; Christian DAMIANI ; Corinne De PASSOS ; Roland DUCAMP ; Christian FORTASSIER ; Sylviane LESCOUTTE ; Didier MOUSTIÉ ; Marlène PERRIAT

#### CC. DU SEIGNANX

Pierre PASQUIER ; Valérie CORNU ; Caroline GUÉRAUD ; Pierre LATOUR ; Isabelle NOGARO

#### CC. COTE LANDES NATURE

Nathalie CAMOUGRAND ; François CORDOBES ; Jean-Louis DAVERAT ; Francis LABOUDIGUE ; Muriel LAGORCE ; Michel LAMOLIE ; Marc VERNIER

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

DEL\_2023\_019

### Reprise anticipée du résultat du budget UVE

Monsieur Alain PERRET, Vice-Président, rappelle à l'assemblée délibérante que l'instruction comptable M4 permet une reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 dès le vote du budget primitif de l'année N à condition de justifier ses résultats par :

- une fiche de calcul du résultat prévisionnel, établie par l'Ordonnateur et attestée par le Comptable ;

- un compte de gestion ;
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le Comptable.

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Affiché/Publié le 03/04/2023

ID : 040-254001977-20230316-DEL\_2023\_0019-DE



Lors du vote du compte administratif, si les résultats font apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'Assemblée délibérante procèdera à la régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice.

**VU** l'instruction comptable M4,

**VU** les articles L.2311-5 et L.3312-6 du Code général des collectivités territoriales

**VU** le compte de gestion provisoire transmis par les services de la Direction Générale des Finances Publiques,

**VU** l'état de l'exécution du budget visé par les services de la Direction Générale des Finances Publiques,

**CONSIDÉRANT** la fiche de calcul du résultat prévisionnel ci-dessous présentée :

Pour la section de fonctionnement :

	Réalisé au 31/12/2022	Report de l'exercice n-1	Résultat de clôture au 31/12/2022
RECETTES	11 905 229.65 €	1 747 099.37 €	<b>2 038 350.84 €</b>
DEPENSES	11 613 978.18 €	0,00 €	
Résultat 2022	<b>291 251.47 €</b>		

Pour la section d'investissement :

	Réalisé au 31/12/2022	Restes à réaliser au 31/12/2022	Report de l'exercice n-1	Résultat de clôture au 31/12/2022
RECETTES	1 937 409.83 €	€ -	1 571 190.96 €	<b>420 455.32 €</b>
DEPENSES	3 088 145.47 €	291 219.78 €	- €	
Résultat 2021	- <b>1 150 735.64 €</b>	-291 219.78 €		

**CONSIDÉRANT** que la section d'investissement ne fait pas ressortir de besoin de financement.

**CONSIDÉRANT** l'état de reprise anticipée du résultat 2022 cumulé du budget UVE, visé par les services de la Direction Générale des Finances Publiques fait ressortir :

- Un excédent global cumulé prévisionnel pour la section de fonctionnement de 2 038 350.84 €
- Un excédent global cumulé pour la section d'investissement de 420 455.32 €

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**ACCEPTE** la reprise anticipée du résultat 2022, conformément à la fiche de calcul ci-dessus visée par la Direction Générale des Finances Publiques.

**DÉCIDE** de reporter de façon provisoire le résultat 2022 comme suit :

Pour la section d'Investissement :

- Sur les recettes au chapitre 001 : 420 455.32 €

Pour la section de Fonctionnement :

- Sur les recettes au chapitre 002 : 2 038 350.84 €

**PREND ACTE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication. *Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Pour extrait conforme,  
A Bénese-Maremne, le 21 mars 2023

Le Président,  
Alain CAUNÈGRE

